

Rapport d'activité 2025

L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES



Solariser le territoire...

Sommaire

- ▶ P. 3 Édito du Président
- ▶ P. 4 Objectifs territoriaux
- ▶ P. 5 Domaines d'activités
- ▶ P. 6 Notre identité
- ▶ P. 7 Stratégie partenariale
- ▶ P. 8 Membres du Conseil Administratif
- ▶ P. 9 Membres du Comité Technique
- ▶ P. 10 Organisation interne
- ▶ P. 11 Notre fonctionnement
- ▶ P. 12/13 Projets éoliens 2025
- ▶ P. 14/15 Projets solaires 2025
- ▶ P. 16 Projet biomasse 2025
- ▶ P. 17 Projets hydroélectriques 2025
- ▶ P. 18/19 Éléments financiers 31/12/25



Rédaction : Jacques Grondahl - Création graphique : lenevé.com - juin 2026



Inauguration du chantier de réseau de chaleur à Thaon-les-Vosges © Engie

Énergies locales : territoire résilient

Une année de turbulences, une trajectoire qui se confirme

2025 restera comme une année paradoxale. Jamais les énergies renouvelables n'avaient progressé aussi vite, le solaire photovoltaïque concentrant l'essentiel des nouvelles capacités ; et pourtant, rarement le contexte n'aura été aussi incertain. Tensions géopolitiques, instabilité réglementaire en France, révision à la baisse des soutiens à l'autoconsommation : autant de signaux qui rappellent que la sécurité d'approvisionnement et la maîtrise des prix restent des enjeux de souveraineté. C'est précisément là que les énergies vertes et locales prennent tout leur sens : produire ici l'électricité que nous consommons, c'est rendre notre territoire résilient.

Pour Terr'EnR, cette conviction reste entière, ancrée dans la trajectoire d'autonomie énergétique du SCoT des Vosges Centrales à l'horizon 2050. Avec des produits d'exploitation portés à 356 160 € et un résultat de - 342 852 € qui reflète la phase d'amorçage de la structure, 2025 aura été une année de consolidation posant les fondations d'un modèle appelé à monter en puissance.

Éolien, solaire et agrivoltaïque : des projets qui mûrissent

Sur le front éolien, le projet avec OPALE à La Vôge-les-Bains avance prudemment : maîtrise foncière acquise, mât de mesure installé, dépôt de permis visé pour 2027. Faute d'accord sur le rachat des éoliennes de Gruy-lès-Surance, H2air indemniser la SEM de ses frais de co-développement. Du côté du solaire, les enquêtes publiques de la centrale au sol des Bianlouts à Dogneville (Valeco) et du projet agrivoltaïque sur élevage bovin à Xertigny (Qair) ont recueilli un avis favorable, avec des permis attendus pour l'été 2026. Les projets de Totainville-Repel (ovin), Frenelle-la-Grande (porcin, via la société Soleia FLG à 30%) et La Vôge-les-Bains (Qair) poursuivent leur instruction.

Toitures, ombrières et autoconsommation : les premières réalisations

C'est sur les toitures et ombrières que l'année 2025 aura été la plus concrète : trois nouvelles centrales mises en service (gymnase et plateforme de thermo-chauffage de Xertigny, Epinal Habitat quartier Bitola), de nombreuses autres équipées pour 2026 – parkings, gymnases, salles polyvalentes – et un marché global de performance lancé pour équiper des ombrières sur

des parkings de l'Agglomération et des communes de Châtel-sur-Moselle et Nomexy. La première boucle d'autoconsommation collective intégrant un acteur privé, TEMCA à Xertigny, est entrée en service. Et juillet 2025 a vu naître FARM'ENR, filiale dédiée aux toitures agricoles avec la Chambre d'Agriculture, le Crédit Agricole et Énergie Partagée.

Hydroélectricité, biomasse

Les concessions du Saut du Broc et de St-Laurent sont arrivées à échéance fin 2025 : les échanges avec l'État sont engagés, et l'entrée au capital de la SCIC Bains d'Énergie ancre notre ambition hydroélectrique. Le réseau de chaleur biomasse de Thaon-les-Vosges, porté par Thaon Énergie (SEM à 15% aux côtés d'ENGIE), est entré en exploitation en septembre.

Perspectives : transformer l'essai

2026 sera l'année de la concrétisation : nouvelles sociétés de projet, sécurisation des tarifs CRE, nouveaux partenariats agrivoltaïques. Je salue l'engagement de celles et ceux qui ont porté Terr'EnR depuis sa création. Les premières réalisations sont là, visibles sur nos toitures, nos parkings, et bientôt dans nos champs et sur nos rivières : la transition énergétique n'est plus une promesse, mais une dynamique en marche.



Roger ALEMANI
Président de la SEM Terr'EnR

La SEM Terr'EnR, l'énergie au service des Vosges Centrales

Une stratégie de territoire devenue réalité.

La SEM Terr'EnR a été créée pour défendre les ambitions énergétiques du territoire et mettre en oeuvre la stratégie du SCoT des Vosges Centrales, déployée par la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie. L'objectif est exigeant : **viser 46% d'autonomie électrique en 2030**, étape sur le chemin de l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Cette stratégie privilégie la concertation avec les communes et les citoyens, leur association à l'investissement et à la gouvernance, et des retombées plus équitables pour les collectivités. Elle rééquilibre le rapport de force avec les développeurs privés en plaçant la décision entre les mains des élus locaux et en renforçant la transparence sur les modèles économiques.

Objectif : des tarifs concurrentiels et stables dans le temps, qui bénéficient aux acteurs du territoire.

Cette ambition se traduit déjà en résultats concrets.

En opérations en propre, la SEM exploitera d'ici fin 2026, **25 toitures photovoltaïques et ombrières de parking** pour **5 MW de puissance** et 23 000 m² de surface, représentant un investissement total de 6,3 M€, dont 1,5 M€ de fonds propres, et des gains cumulés sur 30 ans estimés à 2,7 M€.

En opérations en sociétés de projet, **11 sociétés de projet** sont identifiées pour **143 MW de puissance**, soit un investissement total de 163 M€ à engager en 2026-2027-2028, dont 5,8 M€ de fonds propres de la SEM et des gains cumulés sur 30 ans de 14,1 M€.

Grâce à ces différentes recettes, vente d'électricité, gains des sociétés de projet et vente de prestations, **les frais de fonctionnement de la SEM seront neutralisés d'ici fin 2027**.

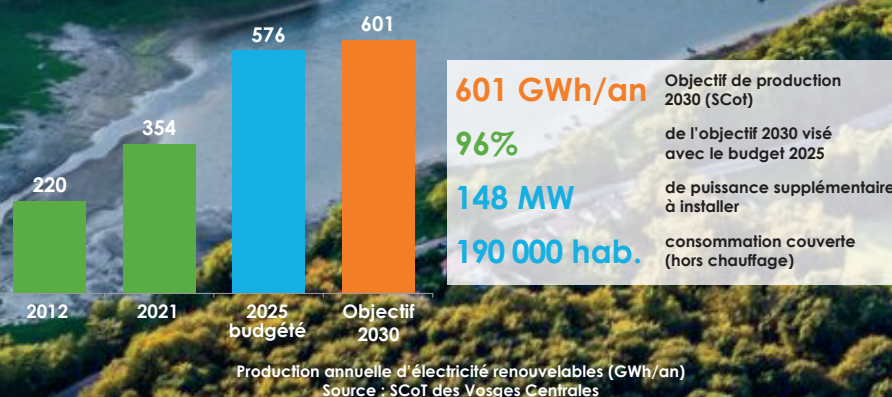
Un projet de territoire à énergie positive

Née de la volonté politique du SCoT des Vosges Centrales, la Société d'Économie Mixte TERR'ENR porte une ambition claire :

“ **Oui aux énergies renouvelables, mais pas n'importe où, pas n'importe comment.**

Une électricité produite localement, valorisant le patrimoine bâti et foncier, au bénéfice direct des collectivités et des citoyens.

Trajectoire de production électrique renouvelable vers l'objectif 2030 du SCoT des Vosges Centrales



Des domaines d'activité sur toute la chaîne de valeur

Investir en propre

La SEM agit en maître d'ouvrage et productrice d'énergie. Elle porte en régie les études de faisabilité, pilote l'ensemble des prestations, de la conception à la réalisation puis à l'exploitation, finance les opérations et valorise l'électricité produite. À ce jour, 25 toitures photovoltaïques et ombrières de parkings ont exploitées pour 5 MW de puissance et 23 000 m² de surface.

Investir via des sociétés de projet

La SEM devient actionnaire de sociétés dédiées qui portent l'ensemble des contrats. Elle codéveloppe les projets, de la prospection foncière ausuivi des études et del'instruction; accompagne les communes et porteurs de projets vers une meilleure acceptabilité; négocie les contrats avec les développeurs (développement, AMO construction, exploitation, financement); et sécurise le foncier pour obtenir les meilleures conditions partenariales Huit sociétés de projets ont aujourd'hui actives et 4 autres à l'étude, pour 143 MW de puissance.

Apporter une ingénierie d'étude.

La SEM réalise des études de potentiel photovoltaïque et d'autoconsommation collective, mettant son expertise au service des acteurs locaux.

Animer des structures dédiées.

Elle gère l'association territoriale Echang'EnR, interlocuteur juridique d'Enedis pour l'autoconsommation collective territoriale, ainsi que la société de projet Farm'EnR, destinée à investir sur les toitures agricoles.

Un modèle gagnant pour le territoire.

En s'appuyant sur la SEM Terr'EnR, les communes et entreprises bénéficient d'une ingénierie qui défend l'intérêt du territoire et valorise l'énergie au niveau local : des retombées amplifiées, un financement participatif citoyen facilité, un projet qui prend de la valeur, mieux soutenu, moins risqué. Un projet, en somme, gagnant-gagnant.

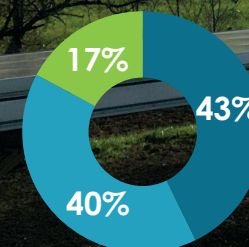
Chiffre d'affaires 2025

42 k€
de vente
d'énergie

137 k€
des sociétés
de projet

78 k€
de vente
de prestation

Répartition des ventes de prestation :



- Étude Auto-Conso.
- Pré-Faisabilité
- Accomp. SEM Energie

Les structures administrées par Terr'EnR :

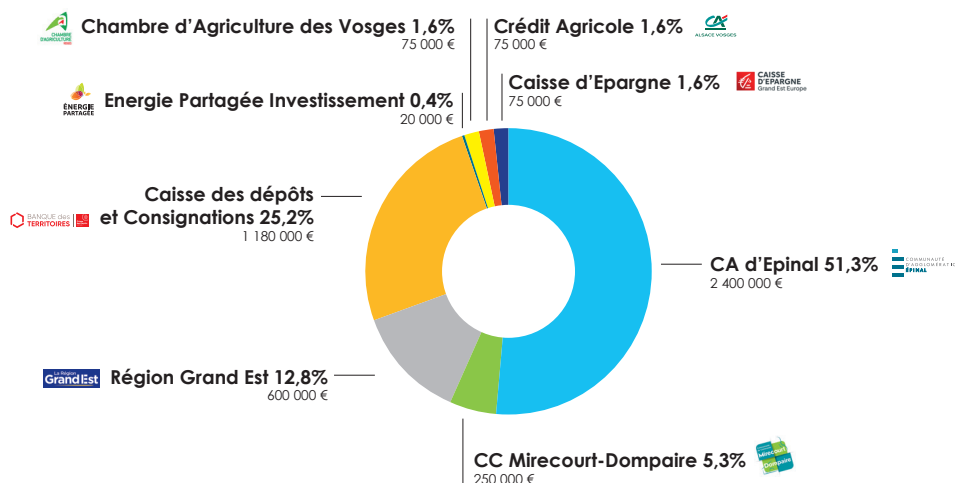


► Terr'EnR : l'opérateur énergétique des Vosges Centrales

Créée fin 2019, la Société d'Economie Mixte (SEM) Terr'EnR a pour objet de développer, financer et assurer l'exploitation d'ouvrages dédiés à la production d'énergies renouvelables dans les Vosges Centrales.

En 2023, la Chambre d'agriculture des Vosges entre au capital de la SEM pour accompagner la mobilisation du potentiel sur foncier agricole, que ce soit sur toitures, dans le cadre de projets éoliens ou en agrivoltaïsme.

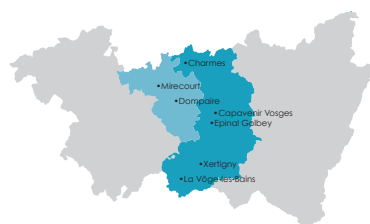
Répartition du capital 4 675 000 €



Les domaines d'intervention

Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, **la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de projets éoliens, photovoltaïques et hydro-électriques.**

154 communes



L'émergence des projets participatifs citoyens

La Société porte l'ambition de développer en priorité des projets dont la gouvernance est ou sera assurée par le territoire (**SEM + Commune + Citoyens**). Elle inclura dans ses différents projets un objectif de concertation avec les riverains qui pourront, de façon directe ou intermédiaire, investir dans les projets avec un accès à la gouvernance.



Deux niveaux d'intervention



Des projets compatibles avec les préconisations du SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a défini des orientations propres à chaque filière pour produire des énergies renouvelables respectueuses du cadre de vie.

L'objectif : préserver la biodiversité, les usages et les paysages par une intégration harmonieuse des systèmes de production. C'est le socle sur lequel a été construit Terr'EnR et une condition non négociable au projet d'autonomie énergétique territoriale. Les représentants de Terr'EnR s'en portent garants. Ainsi, chaque projet est expertisé par une grille multicritère mesurant son impact sur le territoire pour un choix éclairé des investissements de la SEM.

Stratégie partenariale

Niveau 1

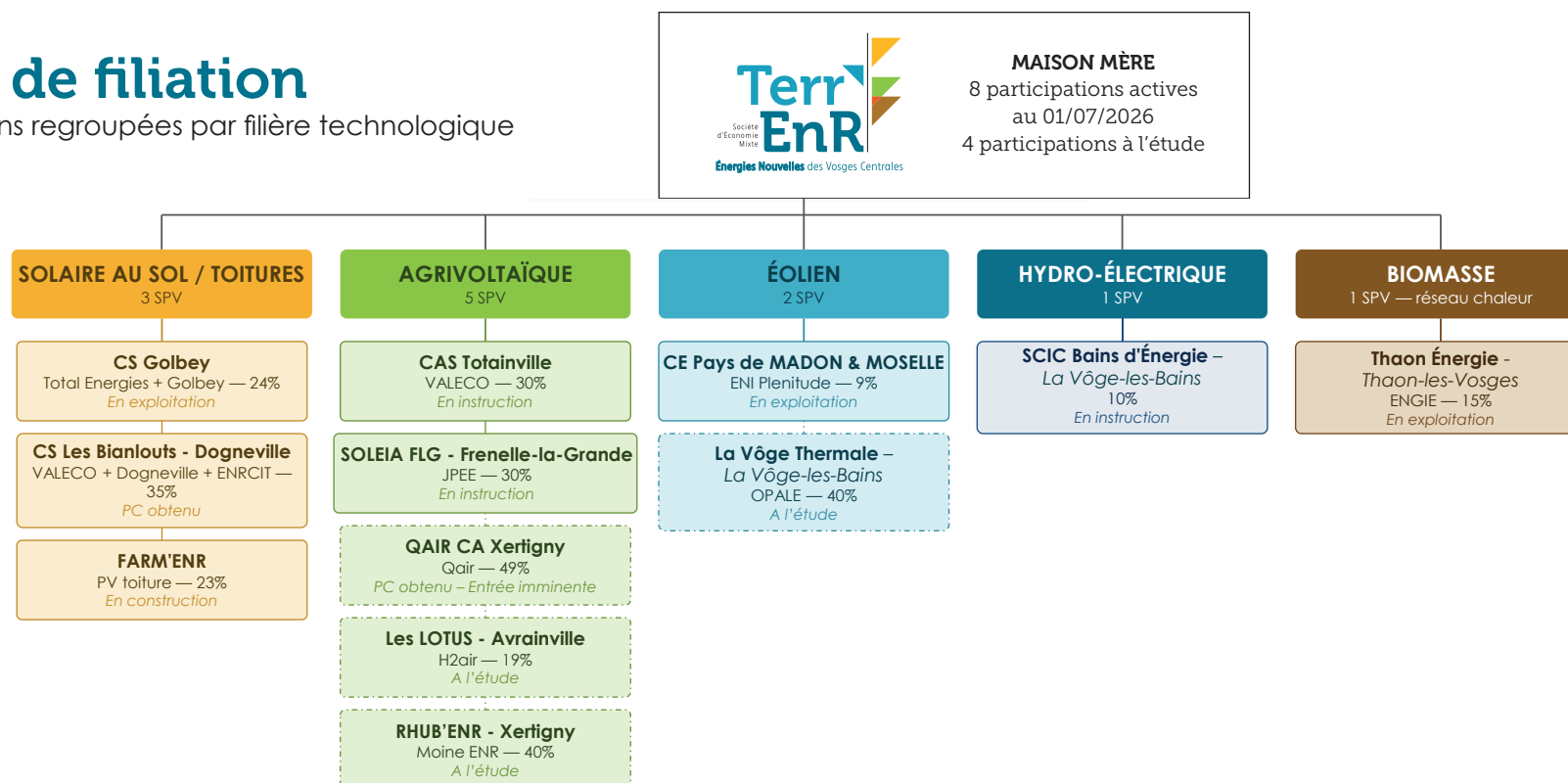
Les projets portés en propre par la SEM sont les toitures et les ombrières de collectivités. Cette offre de tiers-investissement permet aux collectivités de montrer l'exemple et de respecter leur obligation de solarisation des toitures et parkings imposés par la loi APER. Fin 2025, leur puissance installée représentait 793 kWc ; on estime à environ 5 MWc la puissance installée fin 2026 sur un peu moins d'une vingtaine de collectivités. L'électricité produite bénéficiera aux collectivités grâce à l'autoconsommation collective.

Niveau 2

L'absence de développeur privé ou d'énergéticien au capital de la SEM est stratégique, car il permet à la SEM d'être ouverte au partenariat avec tous développeurs aux compétences avérés, dont l'approche territoriale est respectueuse de la doctrine d'investissement de la SEM. Celle-ci reprend les recommandations du SCoT des Vosges Centrales, de la Charte d'Energie partagée et d'AMORCE en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés, insistant sur une répartition équitable de la valeur à toutes les étapes du développement d'un projet et d'une association des acteurs locaux pour les principales prises de décision. **La SEM défend l'intérêt territorial. Les premiers partenariats sont l'illustration de cette ambition.**

Arbre de filiation

Participations regroupées par filière technologique



Des femmes et des hommes, eux aussi à énergie positive !

Conseil d'Administration

Collège Collectivités



Roger ALEMANI
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Luc BEDIN
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Régine BEGEL
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Frédéric DREVET
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Thierry GAILLOT
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Benoit JOURDAIN
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Nathalie BABOUHOT
Communauté
de Communes de
Mirecourt-Dompaire



Sylvie d'ALGUERRE
Région Grand Est



Elisabeth DEL GENINI
Région Grand Est

Collège Privé



Jérôme MATHIEU
Président de la Chambre
d'Agriculture des Vosges



Thomas DEON
Caisse des Dépôts
et Consignations



Julien THIEBAULT
Caisse des Dépôts
et Consignations



Stéphanie VAUTHIER
Crédit Agricole
Alsace Vosges



Alexandre GARNIER
Caisse d'Epargne
Grand Est Europe

Membres du Comité Technique

Comité Technique

Collège Collectivités



Sami KRIOUCHE
Membre titulaire
Chargé de Stratégie
Rénovation et Performance
du Patrimoine,
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Julie HOSDEZ
Membre suppléante
Directrice générale
adjointe,
Communauté
d'Agglomération
d'Epinal



Mathieu SCHICKEL
Membre titulaire
Directeur général,
Communauté
de Communes de
Mirecourt-Dompaire



Alexandre BAUDOIN
Membre suppléant
Chargé de mission Environnement,
Communauté
de Communes de
Mirecourt-Dompaire



Benjamin GODFROY
Membre titulaire
Chargé de mission
Transition Énergétique
Région Grand Est



Julia MULLER
Membre suppléant
Chargée de projets
énergies renouvelables,
SEM Grand Est Energies

Collège Privé



Thomas DEON
Membre titulaire
Chargé de
développement territorial,
Direction Régionale
Grand Est
Caisse des Dépôts
et Consignations



Valérie GACHET
Membre suppléante
Responsable énergie,
Caisse des Dépôts et
Consignations



Alina MOUREY
Membre titulaire
Responsable Banque
d'Affaires Entreprises
Crédit Agricole
Alsace Vosges



Manon GASULLA
Membre suppléante
Chargée Agency
Banque
d'Affaires Entreprises
Crédit Agricole
Alsace Vosges



Jean-Christophe LABBE
Membre titulaire
Directeur Centres
d'Affaires Multimarchés
Lorraine
Caisse d'Épargne
Grand Est Europe



Katia GOUVENEL
Membre suppléante
Responsable
des Marchés
Institutionnels
Caisse d'Épargne
Grand Est Europe



Martin RIFFARD
Membre titulaire
Chargé d'Investissement
Énergie Partagée



Simon MATHIEU
Membre suppléant
Chargé d'Investissement
Énergie Partagée



Damien L'HUILLIER
Membre titulaire
Pilote Énergie Grand Est
Expert Méthanisation
& Photovoltaïque
Chambre d'Agriculture
des Vosges



Romuald BOGUENET
Membre suppléant
Conseiller Urbanisme
et Environnement
Chambre d'Agriculture
des Vosges

Une équipe engagée

Animée par une conviction partagée, l'équipe de Terr'EnR s'est mobilisée pour faire du territoire un acteur à part entière de la transition énergétique. Dans chaque co-développement, chaque négociation de pacte d'associés, chaque arbitrage sur l'intégration des projets dans leur environnement, une même exigence a guidé notre action : **garantir que la valeur créée par les projets d'énergies renouvelables bénéficie concrètement aux collectivités, aux habitants et aux acteurs locaux.**

Parce que l'acceptabilité durable d'un projet EnR ne se décrète pas, elle se construit patiemment, Terr'EnR entend rester le garant de ce pacte de confiance entre les énergies de demain et les femmes et hommes qui façonnent les Vosges d'aujourd'hui.



Olivier JODION
Directeur Général



Muriel VAN DYCK
Assistante de Direction



Jacques GRONDAHL
Directeur Général Délégué
& Développement



Marc RINDERNECK
Directeur Administratif,
Financier & Commercial



Sami KRIOUCHE
Chargé de développement



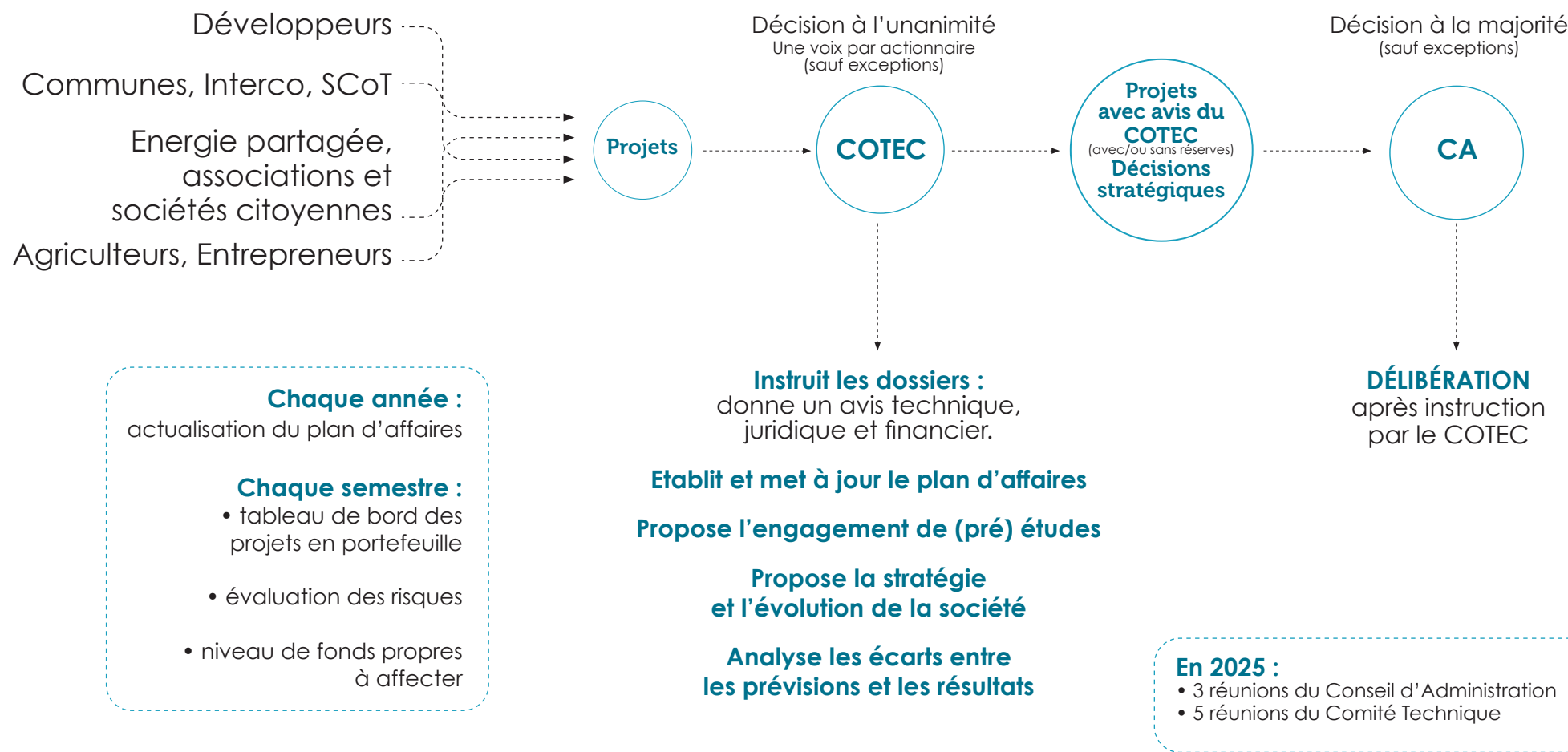
Geoffrey CUIller
Chargé de développement



Yvan NKANA ETAMA
Chargé de développement



Une instruction des projets par le Comité technique, les décisions stratégiques par le Conseil d'Administration



Patience et exemplarité

Sur le front de l'éolien, l'année a été celle d'une conviction tenue avec constance : faire de cette filière un levier de partage de la valeur au bénéfice du territoire, sans jamais céder à la précipitation. La SEM avance avec méthode, du développement de ses projets phares à la défense des intérêts territoriaux.

Parc éolien du Pays de Madon & Moselle : changement d'actionnariat et nouvel investissement

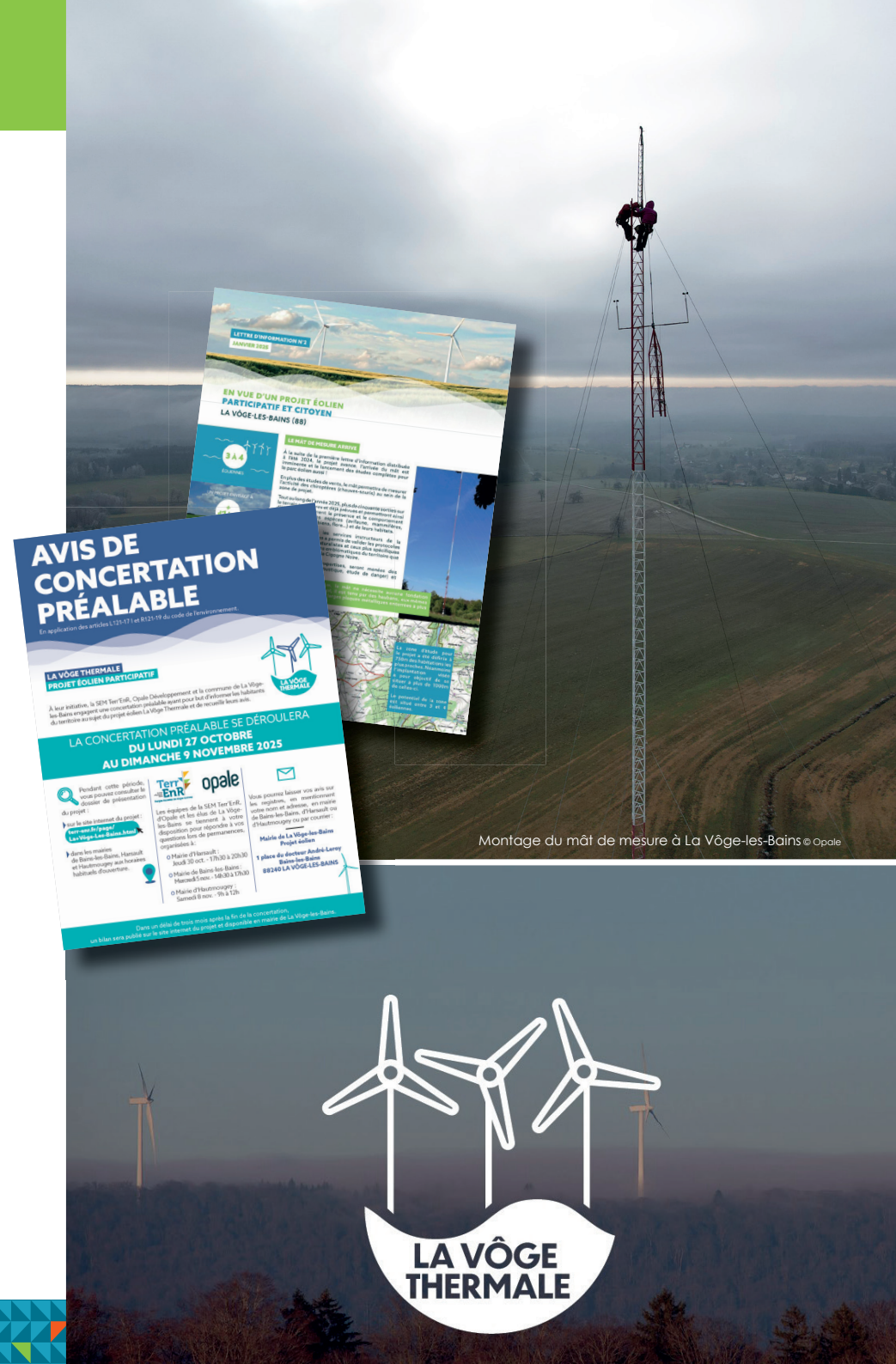
L'exercice a été marqué par une évolution de l'actionnariat de la centrale éolienne du Pays entre Madon et Moselle, dont la SEM détient 9 % du capital : le **rachat des parts de Neoen par Eni, via sa filiale Plenitude**. Ce changement de partenaire, sans incidence sur notre participation, témoigne de l'attractivité des actifs éoliens.

L'année a par ailleurs vu l'investissement dans **un système de télédétection dédié à restreindre l'impact du parc sur le milan royal**, illustrant l'engagement de la SEM en faveur d'un éolien respectueux de la biodiversité.

La Vôge-les-Bains : la rigueur avant le permis

Préférer la rigueur à la précipitation, telle est la ligne de conduite de notre projet phare, co-développé avec OPALE. **La maîtrise foncière a abouti et un mât de mesure a été installé**. Les premiers résultats, mitigés, nous conduisent à prolonger les études d'une année, pour ne déposer un permis, à l'horizon 2027, que sur des données solides.

L'information des villageois et la concertation ont été au cœur de l'activité 2025. En plus de la diffusion d'une newsletter, des permanences se sont tenues à Harsault, Bains-les-Bains et Hautmougey du 27 octobre au 9 novembre 2025, dossier et photomontages à l'appui. Cette démarche s'est incarnée jusque dans son identité : les élus ont choisi leur effigie, le projet « La Vôge Thermale », vision d'avenir inscrivant les traditions séculaires de la commune nouvelle dans les enjeux du XXI^e siècle.



Montage du mât de mesure à La Vôge-les-Bains © OPALE

Partage de la valeur et innovation

Gruey-lès-Surance : défendre la valeur du territoire

L'année a été marquée par le **refus, par H2air, de notre offre indicative de rachat** des deux éoliennes territoriales de Gruey-lès-Surance (société Les Fuchsias). Ce rachat poursuivait un objectif clair : **intégrer ces éoliennes dans un schéma d'autoconsommation collective** au bénéfice du territoire. Faute d'accord, et conformément à ses engagements, H2air indemniserait la SEM des frais de co-développement.

Cet épisode ne remet nullement en cause notre ambition de faire de l'éolien un levier de partage de la valeur. Cette même conviction nous conduit à explorer d'autres voies pour porter l'autoconsommation collective à l'échelle locale.

Vent faible : explorer de nouveaux gisements avec Poweend

C'est dans cet esprit qu'une **étude de projet à vent faible a été engagée avec Poweend**, qui incarne une filière éolienne assumée comme un « **made in France** » : ses éoliennes « mid-size » (Eole 5.0, 1 MW, 80 m) sont entièrement conçues et fabriquées dans deux usines des Hauts-de-France. Conçue pour des vents faibles et turbulents, cette machine de moindre envergure s'implante près des zones d'activité déjà artificialisées, une philosophie proche de celle d'une SEM ancrée dans son territoire.

Cette collaboration se concrétise déjà : **le parc en exploitation de Réhaincourt-Ortoncourt, porté par Poweend, est à l'étude pour intégrer une boucle territoriale d'autoconsommation à l'échelle de l'Agglomération d'Épinal**. Là où le rachat de Gruey n'a pu aboutir, cette voie ouvre la perspective d'une alternative pour compléter le mix électrique local par une énergie verte, complémentaire au solaire.



Projets solaires 2025

2025 marque le passage d'une logique de politiques de soutien, qui se recentre et se resserre, vers une logique plus industrielle, où la performance du système solaire se joue par un lien plus fort entre production et consommation ; 2025 c'est donc l'essor du stockage, qui devient un levier central en 2026 pour maximiser l'autoconsommation, lisser la production solaire et mieux valoriser l'électricité produite. Confronté à ces enjeux, la SEM Terr'EnR généralise l'autoconsommation comme mode de valorisation à l'ensemble de ses projets sur toitures en élargissant l'échange d'énergie à l'échelle de l'intercommunalité.

▶ Toitures et ombrières : le déploiement des boucles d'autoconsommation

Une année concrète : trois centrales mises en service

L'année aura été la plus concrète sur les toitures et ombrières, avec trois nouvelles centrales mises en service en 2025 — **le gymnase scolaire et la plateforme de thermo-chauffage de Xertigny, le premier immeuble d'Épinal Habitat au quartier Bitola** — et la programmation de nombreuses autres qui seront équipées dès 2026 : parking intercommunal de Madonne-et-Lamerey, gymnase de Nomexy, salle polyvalente d'Uriménil. Un **marché global de performance** a d'ailleurs été initié en 2025 pour équiper en ombrières plusieurs parkings de l'Agglomération et des communes d'Épinal, Nomexy et Châtel-sur-Moselle.

“ 25 toitures et ombrières de parking en portefeuille : 5 MW de puissance, pour environ 23 000 m²

Cette dynamique s'appuie aussi sur l'activité de prestations d'études — une vingtaine de dossiers signés - qui pour laplupart rejoindront des boucles d'auto-consummation territoriale à l'échelle de l'Agglomération d'Épinal ou de la Communauté de communes de Mirecourt Dompaire, administrées par l'association Echang'EnR.

Enfin, 2025 c'est aussi la mise en service de la **première boucle d'autoconsommation collective intégrant une société privée**, TEMCA à Xertigny.

Farm'EnR : les toitures agricoles entrent en chantier

Juillet 2025 a vu naître la filiale dédiée aux toitures agricoles, avec au capital aux côtés de Terr'EnR pour environ 25% chacun : la Chambre d'Agriculture, le Crédit Agricole et Énergie Partagée Investissement. Avec un **premier portefeuille de 5 toitures représentant 1,1 MW de puissance pour 5 400 m²**, ses premiers travaux ont démarré début 2026.



Centrales solaires : des projets qui mûrissent en concertation avec les services de l'État

Les Bianlouts à Dogneville : un permis qui chemine avec les services de l'État

Co-développée avec Valeco, la centrale au sol valorise le délaissé de l'aérodrome en maintenant l'activité aéronautique et un pâturage ovin. 2025 a été une année de discussions constructives avec les services instructeurs pour aboutir à une autorisation en juin 2026. Réseaux saturés, pics solaires écrêtés, soutiens en évolution : le couplage production-stockage devient de plus en plus déterminant pour l'équilibre du réseau. **C'est donc tout naturellement que le Comité stratégique valide le dépôt d'un nouveau permis de construire dédié à une installation de stockage par batteries en juin 2026.**

L'exemplarité du projet Qair à Xertigny, conforme à la Charte départementale

Co-développé avec Qair, le projet agrivoltaïque associe sur une même emprise l'élevage bovin biologique de la SCEA du Coteau et la production d'électricité. **L'installation a été conçue avec l'éleveur** : trackers 1V à point bas de 2,50 m, inter-rangs de 10 à 12 m, zéro béton pour l'ancrage des pieux, afin de laisser circuler le troupeau et les engins. Le taux de couverture est limité à 27 % et la surface inexploitable à 1,51 ha (8,5 %), bien en deçà des plafonds réglementaires (40 % / 10 %). **L'ombrage atténue le stress hydrique et thermique des prairies et protège le troupeau, renforçant la résilience de l'exploitation.** Déposé en 2025, le dossier d'autorisation est distingué par la Chambre d'agriculture qui y voit un exemple d'application de sa Charte départementale dédiée à l'agrivoltaïsme. Il obtiendra un permis de construire en juin 2026.

Frenelle-la-Grande : l'agrivoltaïsme au service du bien-être de l'élevage porcin

Sur l'élevage porcin de l'EARL « La Vraie Vie », le projet apporte de l'ombrage au cheptel pour le protéger des aléas climatiques et **remédier à la perte d'une vingtaine de porcs chaque année en période estivale.** L'installation de trackers, avec un design adapté à l'exploitation (espacement des rangées, aire de retournement, surélévation des panneaux), facilite la circulation des engins agricoles et des animaux. La SEM co-développe le projet avec JPEE, avec une entrée à 30 % au capital de Soleia FLG fin 2025. La SEM collabore avec les services de l'Etat pour minimiser l'impact du projet.

Rhub'EnR à Xertigny : des ombrrières au secours d'une culture de rhubarbe

Sur l'exploitation de rhubarbe de l'entreprise Moine à Xertigny, la société Rhub'EnR a été créée en partenariat entre SAS Moine EnR (majoritaire à 60 %) et la SEM (40 %) pour porter le projet d'ombrrières. Celui-ci vise l'installation d'environ 4 ha d'ombrrières photovoltaïques fixes orientées sud-ouest : en limitant l'ensoleillement direct et les pics de chaleur, ce microclimat maîtrisé protégera la culture du réchauffement climatique et vise à restaurer les rendements passés. **La SEM, accompagnée de Tryba Energy, assistant à maîtrise d'ouvrage, entre désormais en phase de sélection des entreprises et de financement de l'installation.**



Thaon-les-Vosges inaugure son réseau de chaleur

Le 5 décembre 2025, la ville a inauguré son réseau de chaleur, confié en 2024 à Thaon Énergie, groupement ENGIE Solutions et SEM Terr'EnR, dans le cadre d'une Délégation de Service Public de 25 ans. Le projet décarbone massivement la production de chaleur grâce à une chaufferie biomasse alimentée par une ressource locale et durable.

Une chaleur renouvelable à 95 %

La chaufferie biomasse produit 10 GWh de chaleur par an à partir de 4 700 tonnes de biomasse prélevées chaque année dans un rayon de 45 km, **dans une logique d'économie circulaire et de filière courte**. Une chaufferie gaz d'appoint et de secours ne couvre que 5 % de la production. Ce choix renforce l'indépendance énergétique du territoire.

Un réseau au service du territoire

Long de près de 7 km, le réseau raccorde déjà 30 sous-stations et en comptera 49 d'ici 2028, **desservant à terme l'équivalent de 1 395 logements**. Sur la durée de la concession, 71 250 tonnes de CO₂ seront évitées, soit les émissions annuelles de 6 700 citoyens, réduisant de 93 % les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage par rapport au système d'origine au gaz.

En quelques chiffres

10 GWh
chaleur/an

95%
renouvelable

7 km
de réseau

13,6 M€
investis



Centrale biomasse à Thaon-les-Vosges © Engie



► L'hydroélectricité, patrimoine historique et énergie d'avenir, complémentaire du solaire

Là où le solaire produit en milieu de journée et en été, l'hydroélectricité, régulière et prévisible, épouse le rythme inverse : nos rivières sont des plus généreuses en hiver et la nuit. Une complémentarité qui prend tout son sens en autoconsommation collective, pour offrir aux habitants une électricité locale, renouvelable et disponible sur une plus grande amplitude. Une opportunité à saisir pour Terr'EnR.

Jarménil : faire profiter à tous d'un barrage historique

Au confluent de la Moselle et de la Vologne, le barrage du Saut du Broc produit depuis des décennies. L'échéance de la concession, fin 2025, ouvre une fenêtre rare : la Communauté d'Agglomération d'Épinal et sa SEM Terr'EnR ont engagé un dialogue nourri avec Force Hydroliq, le propriétaire-exploitant du barrage, aux côtés de Tenthorey, pour permettre à terme **à la collectivité de devenir propriétaire de la centrale et d'en valoriser la production par l'autoconsommation collective**. Modernisation de l'ouvrage, partenariat équilibré et cadre réglementaire en évolution avancent dans un esprit collaboratif.

En parallèle, une étude de biodiversité lancée en 2025, portée par l'Agglomération d'Épinal, accompagne ces réflexions en partenariat avec la DREAL, la DDT et l'OFB : tributaire des conditions hydrologiques, elle est toujours en cours et constitue la condition d'un projet réellement responsable.

Aux côtés de la SCIC Bains d'Énergies

À La Vôge-les-Bains, ce collectif citoyen entend redonner vie à un ancien site industriel par une centrale hydroélectrique, un plan d'eau et des lieux de convivialité. Présente au capital de la coopérative depuis avril 2026, Terr'EnR l'accompagne dans son dialogue avec l'Administration, avec une conviction : à chaque demande de compléments, la SCIC répondra point par point, foncier, travaux, analyse réglementaire des ouvrages, aires d'étude, avec le souci de convaincre par la qualité du dossier.

Notre conviction : la continuité écologique peut être restaurée autrement que par l'effacement des ouvrages, pour un projet à la fois énergétique, écologique et citoyen.



Turbine du Saut du Broc à Jarménil © Terr'EnR

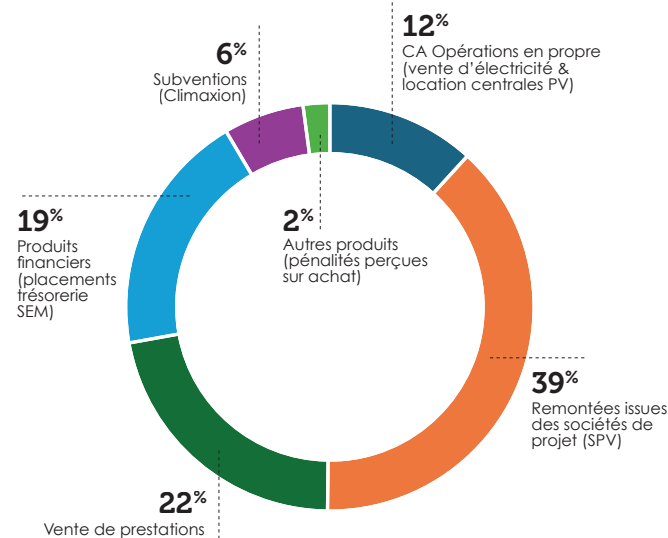


Préservation de la « fougère allemande », espèce protégée, identifiée sur site et dans le dossier d'autorisation © Terr'EnR

Éléments financiers au 31/12/2025

Produits d'exploitation : 356 160€

Chiffre d'affaire opérations en propre (vente d'électricité & location centrales PV)	41 887€
Remontées issues des sociétés de projet (SPV)	136 860€
Vente de prestations	78 286€
Produits financiers (placement tréso. SEM)	68 850€
Subventions (Climaxion)	22 735€
Autres produits (pénalités perçues sur achat)	7 541€
Total	356 160€



Nota Bene

La SEM porte des projets en propre et des projets via des sociétés en partenariat avec des développeurs privés.

Le diagramme ci-dessous distingue les charges liées au fonctionnement de la SEM (personnel, expert-comptable...) de celles liées à l'exploitation des centrales portées en propre (frais d'étude, assurance, emprunt, ...).

Les frais de développement pour les sociétés de projets seront refacturés à ces dernières, une fois les autorisations obtenues, au moment de la mise en œuvre.

Charges : - 699 012€

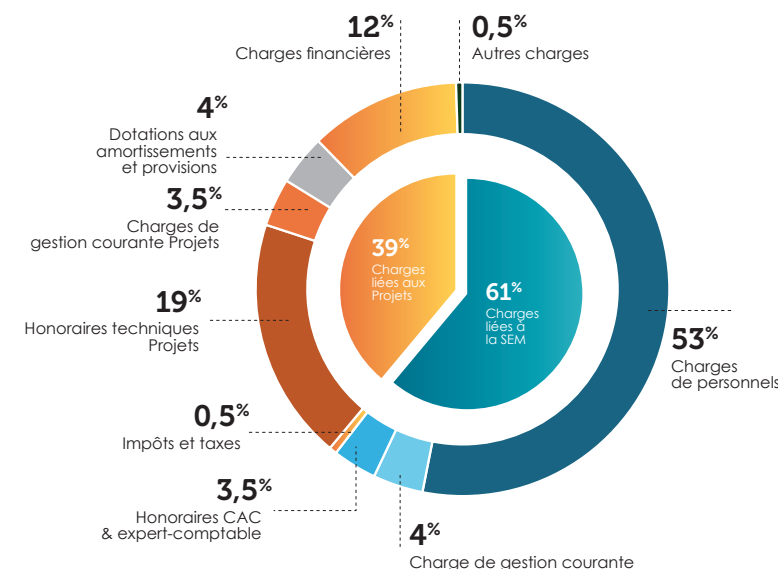
Charges de personnels	- 371 199€
Charges de gestion courante	- 27 441€
Honoraires CAC & expert-comptable	- 24 119€
Impôts et taxes	- 4 141€
Honoraires techniques Projets	- 132 627€
Charges de gestion courante Projets	- 26 226€
Dotations aux amortissements et provisions	- 27 419€
Charges financières	- 82 326€
Autres charges	- 3 515€
Total	- 699 012€

Détails des charges de personnels : - 371 199€

Salaires et traitements	- 262 125€
Charges sociales	- 109 074€
Taux de charges salariales	41,61%
Total des charges de personnels	- 371 199€

Détails des honoraires

Honoraires SEM (CAC, expert-comptable,...)	- 24 119€
PV Toiture Epinal Habitat	- 1 593€
PV Toiture Parking Saint Michel	- 801€
Honoraires techniques projets en propre	- 2 394€
PV Sol Dogneville Les Bianlouts	- 2 294€
PV Toitures agricoles Farm'EnR	- 82 785€
PV Agri. Rhub'EnR	- 20 462€
PMO Territoriale Echang'EnR	- 29 480€
Honoraires techniques refacturés aux SPV	- 135 021€
Total honoraires	- 161 533€



Charges liées aux Projets - 272 113€

Charges liées à la SEM - 426 899€

Éléments financiers au 31/12/2025

Synthèse de l'activité

Chiffre d'affaires	257 033€
Charges de fonctionnement SEM	- 51 559€
Charges de fonctionnement projets	- 158 853€
Valeur ajoutée	46 621€
Impôts et taxes	- 4 141€
Charges de personnel	- 371 199€
Subventions	22 735€
Excédent brut d'exploitation	- 305 984€
Autres produits (pénalités perçues sur achat)	7 541€
Dotations aux amortissements et provisions	- 27 419€
Autres charges	- 3 515€
Résultat d'exploitation	- 329 377€
Produits financiers	68 850€
Charges financières	- 82 326€
Résultat courant avant impôts	- 342 852€
Résultat exceptionnel	-
RÉSULTAT NET	- 342 852€

Nota Bene

L'actif, c'est ce que possède l'entreprise.

Tout ce qu'elle a en sa possession. Pour Terr'EnR, il s'agit de ses centrales sur toitures et ombrières, de capital détenu dans des sociétés de projets, ainsi que sa trésorerie disponible. L'immobilisation correspond au montant des capitaux investis. Les créances clients et autres créances correspondent à l'argent dû à la SEM par les clients, l'Etat, les sociétés de projet...

Le passif, c'est comment l'entreprise a financé son patrimoine, ainsi que ses fonds propres.

Ici, on observe que la SEM Terr'EnR dispose d'un capital sécurisant, d'une faible dette. Ce qui en découle : une trésorerie confortable pour continuer d'investir.

Bilan actif

31/12/2025

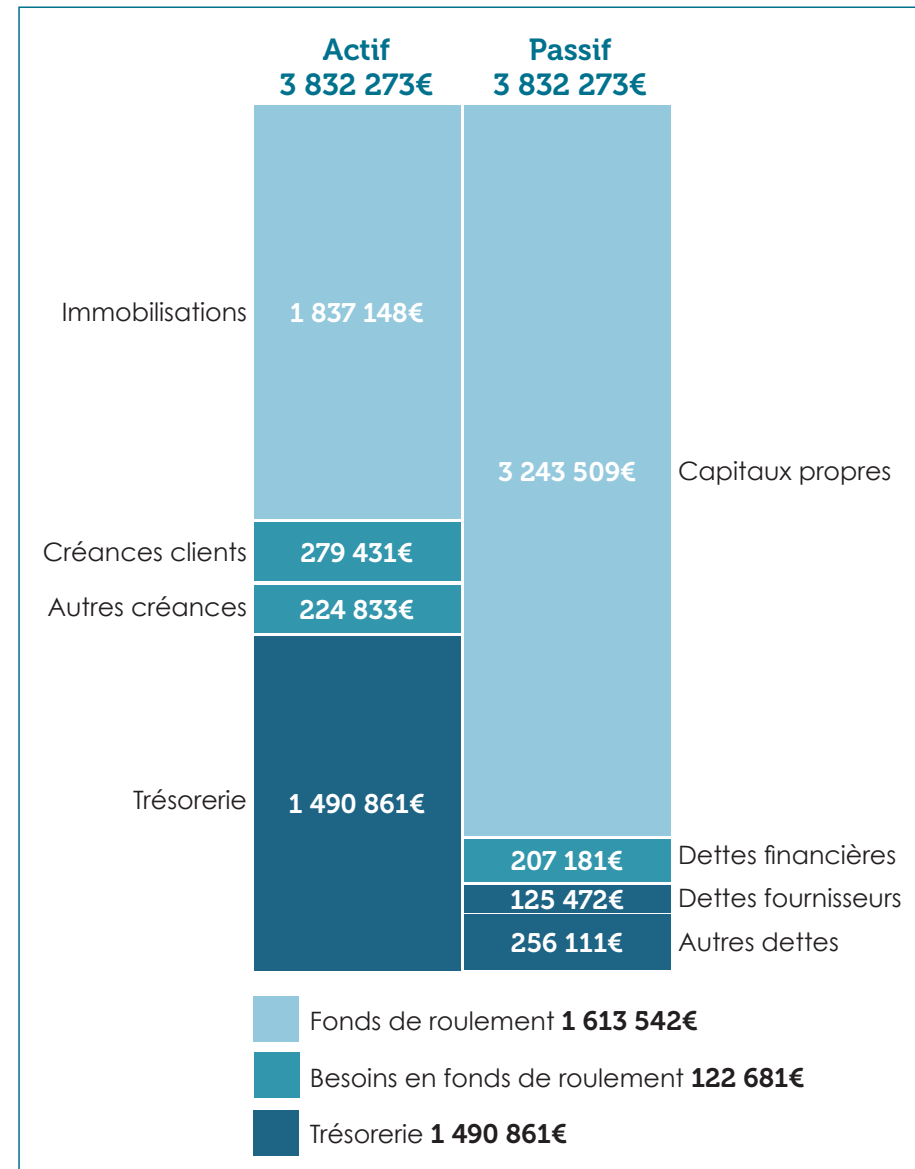
Immobilisations corp. et incorp.	1 192 068€
Participations	645 080€
Total actif immobilisé	1 837 148€
Créances clients	279 431€
Autres créances	220 607€
Charges constatées d'avance	4 226€
Valeurs mobilières de placement	205 421€
Disponibilités	1 285 440€
Total de l'actif circulant	1 995 125€
TOTAL ACTIF	3 832 273€

Bilan passif

31/12/2025

Capital social	4 675 000€
Report à nouveau	- 1 159 062€
Résultat de l'exercice	- 342 852€
Subventions	70 423€
Total capitaux propres	3 243 509€
Emprunts	207 181€
Dettes fournisseurs	125 472€
Dettes fiscales et sociales	76 111€
Versement restant à effectuer sur titres de participations	180 000€
Total dettes	588 764€
TOTAL PASSIF	3 832 273€

Bilan au 31/12/2025



L'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE DES VOSGES CENTRALES

